



La Guinguette  
*de Peggy*

**PRESSBOOK**

# La Guinguette *de Peggy*

06 08 76 16 58 - [laguinguette@orange.fr](mailto:laguinguette@orange.fr)  
[www.spectacle-ambulant.com](http://www.spectacle-ambulant.com)

Suivez-nous sur :



## « Vêruse ! Y avait du monde mercredi soir »

Les quais du quartier de la Chaume se transformaient en guinguette, un soir par semaine, cet été. Bilan.



Il y a avait de l'ambiance sur le quai de la Chaume pour la dernière guinguette.

### Deux questions à...

**Mylène Lucas,**  
présidente de  
l'association  
l'Art s'emmêle.



Archives Ouest-France

### La dernière soirée guinguette s'est déroulée mercredi 22, sur les quais de la Chaume. Pouvez-vous nous en parler ?

L'ambiance était formidable, comme elle l'a été dès la première soirée. Nous avons accueilli des centaines de personnes chaque mercredi soir depuis le 11 juillet.

La 'Guinguette de Peggy, absente de la Chaume depuis longtemps, a toujours le don de réunir les générations autour de son répertoire de chansons et de musiques. Les gens dansaient spontanément, chantaient en suivant ce drôle de véhicule illuminé qui intrigue les enfants. Jeunes et âgés ont partagé de bons mo-

ments, ça se ressentait. Les fillettes admirent toujours la « robe de princesse » de Peggy. On ne peut plus dire, comme certains, que toutes les animations de l'été sont sur le remblai.

### Les commerçants sont-ils satisfaits ?

La plupart ont toujours soutenu le projet. Selon les premiers retours, ils ne regrettent pas leur participation. Nous étudierons avec tous les adhérents les améliorations possibles, car réunir une telle foule toutes les semaines n'est pas si simple, en termes de sécurité notamment.

Les quinze à vingt artisans qui présentaient leurs produits sur le quai ont également beaucoup apprécié l'esprit guinguette. Jusqu'au dernier mercredi, nous avons reçu des demandes de participation, mais les inscriptions étaient closes dès juin. Nous espérons bien renouveler l'opération l'an prochain avec autant de succès.

**Contact :** [lartsemmele@orange.fr](mailto:lartsemmele@orange.fr)

# Cet été, les quais chaumois vont être en fête

Finies les scènes ouvertes. La Chaume s'animera désormais le mercredi soir avec la guinguette de Peggy et un marché artisanal. Une initiative de la nouvelle association l'Art s'emmêle.

Ils sont trois. Et depuis février, ils se démènent pour un seul objectif ; permettre à la Chaume d'être animé cet été. Pour y parvenir, Mylène Lucas, Stéphane Ehrhart et Patricia Pouvreau ont même créé l'association, l'Art s'emmêle. Résultat : à partir du 11 juillet et jusqu'au 22 août, tous les mercredis, en accord avec les commerçants, et avec le parrainage du skipper Arnaud Boissières, un marché artisanal va s'implanter sur les quais chaumois. Autre bonne nouvelle, le retour de Peggy et sa guinguette, après plusieurs années d'absence.

## Une enquête

### auprès des commerçants

Mylène, Stéphane et Patricia aiment la Chaume. Et surtout, ils veulent que le quartier où ils ont l'habitude de traîner soit plus festif l'été. « On est d'abord allé la mairie, raconte Mylène. Elle nous a conseillés de recueillir l'avis des commerçants avec une enquête. »

Les trois complices, qui en 2017 ont organisé une Fête de la musique à Arago, ont alors poussé pas mal de portes. « Ce qui est souvent revenu, c'est que les scènes ouvertes du mardi et vendredi soir ne marchaient pas. Beaucoup de personnes nous ont demandé pourquoi il n'y avait rien et pourquoi toutes les animations de la ville étaient sur le remblai. »

## L'association l'Art s'emmêle est née

De ces rencontres et échanges ont émergé des liens et des soutiens, comme avec l'association des commerçants, Cœur de Chaume. « On a créé notre association, l'Art s'emmêle, qui est en relation avec eux, pour fédérer les quartiers qui ont envie de créer des animations. »

Pour autant, pas question de se disperser. En ligne de mire pour le moment il n'y a que l'organisation des mercredis soirs. « Au départ, on souhaitait un thème médiéval, avec des déambulations de jongleurs, troubadours... Mais en raison du timing, à seulement quelques mois de l'été, cela aurait été trop juste pour proposer quelque chose. »

## Marché artisanal et guinguette de Peggy

Du coup, l'association s'est tournée vers un marché artisanal. 17 artisans d'art s'installeront sur les stationnements, côté commerces, entre le café du Pont et la place d'Arundel. « Les



Mylène Lucas, Stéphane Ehrhart et Patricia Pouvreau ont créé l'association L'art s'emmêle.

commerçants nous aident aussi en proposant aux exposants des branchements électriques. Je me voyais mal leur proposer une lanterne pour s'éclairer », sourit Mylène satisfaite du précieux coup de main.

Mais ce n'est pas tout. Il y a eu aussi l'appel de Peggy. « Elle nous a proposé de faire revenir sa guinguette. » La péniche motorisée, les airs d'accordéon, ici à la Chaume, tout le monde connaît. « Elle a longtemps animé la Chaume. Cela fait six ou sept ans qu'elle ne venait plus. »

## Un plan de circulation pour l'accès au bout du quai

Les commerçants du bout du quai, loin de tout, n'ont pas été oubliés. « On sait que la fermeture du quai, ça leur pose problème. On a demandé, en parallèle, à la mairie un plan de circulation pour permettre aux voitures d'y avoir toujours accès. » Et plus tard, non loin de ces commerces justement, avec l'aide de

l'un d'eux « On espère proposer du jazz manouche, au prieuré Saint-Nicolas, lors d'un dimanche, en septembre-octobre. »

Françoise ETOUBLEAU.

**Chaque mercredi**, fermeture quai, à 18 h. Animation entre 20 h minuit, les 11, 18, 25 juillet. Puis 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 août.



Peggy et sa guinguette.

# Le Pays des Achards

■ LES ACHARDS

## LE « MARIAGE DES ACHARDS ». Une grande fête populaire

Depuis l'arrivée tonitruante du cortège nuptial embarqué dans les voitures rétros sur le parvis de la mairie des Achards jusqu'aux dernières notes du bal de nocce sur les bords du plan d'eau du Bibrou, toute la cérémonie a baigné dans une ambiance de liesse réunissant plus de 3000 invités, avec une météo de rêve.

Deux couples symbolisaient la fusion des deux communes : Nicole Edouard et Mickaël Onillon représentant le monde associatif ; Vanessa Vigier et Sylvain Moniot-Beaumont celui des élus. Ils étaient accompagnés de quatre témoins : Céline Peigney, présidente de la Dynamique des Achards, France Breton, veuve de l'ancien maire mothais, Gilles Lucas, ancien maire de La Chapelle et Alain Martineau, président d'Achards Entreprise. Deux filles et deux garçons d'honneur du conseil municipal des jeunes entouraient les mariés de l'an deux de la fusion intercommunale. On notait parmi les invités la présence de Bruno Retailleau, sénateur, celle de sa collègue Annick Billon, de la députée Patricia Gallerneau et des conseillers départementaux Séverine Bulteau et Pierre Berthomé.

### « Une union riche de différences »

Daniel Gracineau, Michel Valia et Jean-Luc Brianceau, maires, ont ouvert la cérémonie par un message lu alternativement, qui rappelle la vocation à se marier de deux communes « faites l'une pour l'autre... Une union riche de différences qui sont une force... ». « Ce mariage est un engagement consigné dans la charte de la commune nouvelle ». Celle-ci garantit le maintien des services à la population, l'ouverture à tous des équipements, une organisation optimum des ressources humaines et une attention particulière en direction de l'environnement et du développement durable. Nos trois officiants ont



Une pluie de bonheur à l'issue de l'union ; L'arrivée du cortège nuptial au Bibrou ; Le repas de mariage et ses 900 invités

ensuite procédé à l'union des « jeunes mariés » par une lecture « commentée » des articles habituels du code civil, rappelant les devoirs de « respect, fidélité, secours, assistance » entre époux. En citation, celle de Marguerite de Navarre il y a près de 500 ans : « Le mariage est un état de si longue durée qu'il ne doit pas être commencé légèrement ». Peut-être à réactualiser ?

### 3 000 nocceurs

Après la cérémonie, le cortège accompagné de la foule des invités s'ébranle, « Guinguette » en tête vers le plan d'eau du Bibrou. Là, les plus de 3000 nocceurs ont apprécié le verre bien frais offert par la municipalité. La douce soirée d'été dans un cadre ombragé, faite de surprises comme la démonstration de voltige aérienne, s'est poursuivie jusqu'au repas de nocce réunissant 900 convives, suivi du bal dans le respect de toutes les traditions et l'embrasement d'un magnifique feu d'artifice se reflétant dans les eaux du plan d'eau.

Dans la pure tradition des fêtes populaires, celle-ci n'a pas défailli à son objectif d'être

un moment de rassemblement avec le plaisir des rencontres et d'une population qui a renoué des échanges.

## Un rapide départ de La Chapelle



Élus du CMJ, du conseil municipal, présidents des associations organisatrices, l'ancien maire de La Chapelle-Achard, Gilles Lucas, étaient à la fête !

Le 2 juin, le cortège du mariage des Achards devait d'abord se rassembler sur la place de l'Église de La Chapelle-Achard avant de rejoindre La Mothe-Achard.

A 16 heures, l'heure dite du rassemblement, fut celle d'un rapide départ vers le quartier voisin.

Sans flonflon, fanfare où

musiques traditionnelles comme semblaient l'espérer certains spectateurs, les voitures de collection des années 60 emportaient différents élus et représentants d'associations, heureux de rejoindre les lieux de fête et de réjouissance de l'événement, situés à La Mothe-Achard.

# Un mariage avec près de 2 000 convives

**Les Achards** — Nul n'a pu ignorer l'événement, samedi : le mariage des deux communes de La Chapelle-Achard et de La Mothe-Achard. La fête a tenu ses promesses et s'est fait remarquer.



L'arrivée des mariés et des témoins en limousine décapotable.

La fête se voulait colorée et pleine de symboles. Et ce fut une réussite. Dès 16 h, ce sont près de 700 Achardais qui se sont rassemblés sur la place de l'hôtel de ville de La Mothe-Achard, à l'appel des commerçants. Là, ils ont assisté à la cérémonie, légère et détendue, du mariage des deux communes.

Les acteurs de la vie achardaise, ont eux-mêmes, lancée la journée. Sylvain Moniot Beaumont, de La Chapelle-Achard et Vanessa Vigier, de La Mothe-Achard, ont représenté l'union des élus des deux communes. Le couple Nicole Edouard et Mickaël Onillon, responsables d'Anim'Achards, symbolisait l'union des associations.

## Un beau succès populaire

Les témoins d'honneur, Alain Martineau pour Achards entreprises et Céline Peigney pour La dynamique des Achards, incarnaient le monde de l'entreprise, tandis que France Breton, veuve de Michel Breton, ancien



La foule sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

maire de La Mothe-Achard et Gilles Lucas, ancien maire de La Chapelle-Achard rendaient vivantes les racines passées de cette fusion.

Pour que cette union soit une réussite, reconnaissable à leur tee-shirt couleur parme, une centaine de bénévoles se sont relayés dès le petit matin, puis tout au long de la soirée sous les chapiteaux dressés au Bibrou et au collège public.

Au cours de la journée, la charte de la commune nouvelle a été signée.

« Elle stipule, cite Daniel Gracineau, le maire des Achards, que seront pérennisées les communes historiques, en conservant leur identité et leur spécificité, tout en ayant la volonté d'offrir à tous les habitants la même qualité de service et de leur garantir un cadre de vie accueillant leur permettant de s'épanouir dans une vie locale riche et diversifiée. »

Et d'ajouter, « la fidélité ne veut pas dire que nous ne restons pas

ouverts à un ménage à trois... », une déclaration ponctuée par un clin d'œil.

Plus tard, ils étaient près de 2 000 s'attardant sur les berges de l'étang du Bibrou tandis que 900 d'entre eux s'attablaient sous les deux grands tivolis dressés sur le parking du collège public. « Un beau succès populaire », a estimé Michel Valla, maire délégué de La Mothe-Achard.



## GUINGUETTE MOBILE. Peggy reprend la barre



À la barre, Peggy revit !

En février, René Chauvière jetait l'ancre une dernière fois à La Chapelle-Achard. La page composée par le musicien avec la Guinguette mobile et Peggy, sa compagne et duettiste, semblait définitivement tournée.

Les nombreux témoignages et encouragements de sympathisants, d'amis de cœur et de musique, ont porté Peggy à revenir aux thés-dansants qu'elle animait avec René.

### L'espoir renaît

L'avenir de la Guinguette sans son créateur paraît inenvisageable. Retrouvailles avec un ami de longue date. Batteur et « très bon musicien », à sa demande, Hugues Mornet accompagne l'accordéoniste aux thés-dansants, dans ses projets. Des essais effectués avec la

Guinguette fonctionnent bien...

« Je n'avais qu'une envie : tout arrêter... Alors que la musique, c'est toute ma vie depuis trente ans. Et la Guinguette, c'est aussi mon bébé ! Je veux continuer à la faire vivre, ainsi que René, en continuant tout ça. Et moi aussi, par la même occasion. »

### La Guinguette reprend son cap

Le 2 juin, sera bien le début d'une nouvelle vie pour La Guinguette et pour elle-même. « Je n'y croyais plus. Après l'avoir créée il y a 18 ans avec René, ç'aurait été dommage qu'elle reste au garage. »

La Guinguette et ses animateurs seront donc bien présents pour égayer le cortège du mariage et les festivités autour de la noce de La Chapelle et de La Mothe.

# La guinguette va rejouer, « c'est bien pour René »

**Les Achards** — Elle sera là pour animer le mariage des Achard, le 2 juin. La guinguette mobile est de retour avec un autre batteur, Hugues Mornet, à la suite du décès du compagnon de Peggy.



Peggy à l'accordéon et Hugues Mornet, à la batterie.

## Les gens d'ici

Après le drame, la résilience. Le décès brutal de René Chauvière, son compagnon de vie et saltimbanque, avait provoqué un choc chez Peggy, l'accordéoniste. La musique a insufflé une force plus vive que le chagrin. Et, bonne nouvelle, la guinguette mobile va reprendre du service avec l'entrée sur scène d'un nouveau batteur, Hugues Mornet. Elle sera présente au mariage des Achards, samedi 2 juin.

## 18 ans de guinguette mobile

« C'est bien pour René ! », confie Peggy, en montrant leur œuvre commune, à l'abri dans le garage. « La guinguette mobile a déjà 18 ans », elle a surpris bien des spectateurs saisis par cette scène miniature, électriquement motorisée, fendant la foule et portant sa voix au cœur du public. « L'effet est très prenant nous a-t-on toujours dit. »

Avec elle, le couple de baladins s'est taillé de beaux succès dans toute la France, Clichy-la-Garenne, Cahors, Tulle, le carnaval de Nice, les grands festivals d'accordéon, une liste prestigieuse avec les plus grands maîtres de l'accordéon.

Aujourd'hui, Hugues devient la carte providentielle qui pousse au

renouveau de la guinguette mobile. « J'étais disponible », avance simplement le musicien de Martinet, qui, à 55 ans, déroule derrière lui une longue carrière musicale, affichant une riche expérience puisée dans l'éclectisme : « J'ai travaillé dans le rock tout autant que dans le traditionnel. »

« Peggy, elle a la pulse ! »

De Peggy, il déclare : « J'ai craqué sur son jeu : elle a une pulse extraordinaire ! Elle lâche tout de sa sensibilité, de sa personnalité forte. » Il veut l'éloigner d'une image qui serait, selon lui, réductrice, celle de l'accordéon musette. « Peggy a un côté très moderne », avec un répertoire d'interprétations, allant de Gainsbourg à Renan Luce.

## À la conquête des festivals

Pour l'heure, l'équipage travaille d'arrache-pied. Les thés dansants sabbais ont repris, « près de trois par mois ». Mais surtout les grands projets reviennent au galop. « On vise les festivals de rue dans la France entière, l'art de rue c'est notre base », disent-ils d'une seule voix.

Hormis deux, toutes les dates du précédent calendrier sont maintenues avec, en autres, cette annonce : « Nous serons à Lagny-sur-Marne,



La guinguette mobile, une scène miniature motorisée

fin juin, pour la grande fête de la guinguette. »

Et surtout un rendez-vous local qui fait chaud au cœur de l'accordéoniste : les fêtes de la Chaume, tout l'été, avec l'association Lartsenmele.

« La guinguette mobile occupera les quais de la Chaume, du 11 juillet au 22 août. » Peggy y voit comme un

signe : « Avec La Faute-sur-Mer, la guinguette est née là-bas en 2000. Y revenir treize ans après l'avoir quittée, c'est juste formidable ! »

**Samedi 2 juin**, mariage des Achards, animation du début de soirée. Contact : 06 08 76 16 58.

## PEGGY. Le spectacle continue

Beaucoup de monde présent le 23 février à la sépulture de René Chauvière. La nouvelle s'est rapidement répandue parmi ces fidèles du couple musical, « leurs danseurs ». Nombre de ceux que depuis des années René fait danser avec sa compagne encouragent Peggy à continuer.

Peggy répond à leurs inquiétudes. « J'ai la chance d'être fortement soutenue par un couple d'amis. Je travaillais déjà avec l'un des deux, Raymond qui chante et joue de la trompette. J'ai décidé de continuer la partie » thés dansants « avec lui, notamment ceux organisés par l'associa-



Peggy est soutenue et continue son chemin.

tion » An'imez-vous « dont René était président. »

On reverra la Guinguette ? « En ce qui concerne notre petite » Guinguette « ambulante, notre bébé depuis 18 ans, c'est fini ! Impossible, à tout point de vue, de remplacer mon René ; une belle histoire au départ musicale, amicale, puis sentimentale. Comme on dit : the show must go on, le spectacle doit continuer, même si rien ne sera plus jamais comme avant. »

« An'imez vous » organisera deux thés dansants par mois. Reprise salle Audubon des Sables-d'Olonne avec l'orchestre « Peggy Dié 2 fois » le dimanche 11 mars.



# Peggy et René, des baladins en guinguette mobile

**Les Achards** — Une scène nomade, quelle drôle d'idée. Quand Peggy à l'accordéon et René à la batterie, à bord de leur guinguette mobile, fendent la foule, on les dirait portés par la musique.

## Rencontre

La scène est presque surréaliste. L'effet est saisissant. La guinguette mobile de Peggy et René se fraie un passage au milieu des passants. « À chaque fois c'est pareil, quand on passe près de gens dans la rue, debout ou attablés, immédiatement tout le monde se lève, chante et applaudit », témoigne René Chauvière.

Sorte d'embarcation sur roues et électriquement motorisée, la réalisation de « la guinguette » revient à René. « On me demande souvent comment ça marche. Je réponds que c'est un don du ciel ! » Presque... tellement le succès des deux baladins lui est associé.

### Une scène nomade, qui s'immerge dans le public

Depuis de nombreuses années, le couple de musiciens anime sauteries, bals de noces ou thés dansants dans la région. Réputés, « c'étaient trois à quatre prestations par semaine ! ». L'accordéon en est le roi, « un accordéon pas musette, mais qui joue sur les chansons réalistes d'hier et d'aujourd'hui, de Gainsbourg à Renan Luce », avance Peggy. Leurs voix s'échappent aussi dans les rues,

agglutinant le public dans les lieux où les estivants affluent, comme en Vendée, à La Faute-sur-Mer.

Mais, rançon du succès, une difficulté s'imposa : « ça bouchonnait trop ! Des commerçants se plaignaient ! Il fallait trouver une solution pour ne pas gêner la circulation ». Alors René eut cet éclair : « on roulera ! ». L'idée fut d'inventer une scène nomade, des tréteaux qui iraient à la rencontre du public et pénétreraient jusqu'en son cœur : une guinguette mobile !

Des mois de travail et en 2002, l'embarcation est prête. « Un gros chantier ! », se souvient René le bricoleur. Il ose la présenter à Paris, au Salon international de l'éclairage et de la lumière, le Siel. Et là, tout change. « On a cartonné ! La foule est avec nous et on fait des rencontres formidables. »

C'est pour Peggy et René le grand décollage, des contrats signés dans toute la France, Clichy-la-Garenne, Cahors, Tulle, le carnaval de Nice, les grands festivals d'accordéon, une liste de plus en plus prestigieuse de spectacles et des rencontres avec les plus grands maîtres de l'accordéon, « Notre guinguette a même été filmée par des cinéastes pour une diffusion à Tokyo au Japon ! »



La guinguette mobile, le jour de la Grande marmite.

## LA GUINGUETTE. **La belle traversée musicale de Peggy et René**

Dès 14 ans, des Sables-d'Olonne au Poiroux, René Chauvière anime les bals de noce à l'accordéon ou à la batterie en apprenant la musique « sur le tas ». S'y ajoutent les sauteries, à la fois bal public et familial, pratiquement chaque samedi soir. Musette, folklore local et quadrille - chaque canton avait le sien - sont au programme. Avec l'arrivée de la guitare électrique, le groupe de trois musiciens anime les fêtes de la région.

« Jusqu'en 1990 les noces s'accompagnaient du domicile de la mariée jusqu'à la mairie pour se rendre ensuite à l'église d'où l'on sortait pour se rendre au vin d'honneur puis on animait le bal », décrit René.

Aide familial auprès de ses parents et à mi-temps dans la vente de fruits et légumes sur les marchés, il complète ses semaines, de deux à trois mariages, en musique.

### **Peggy**

Il n'y a qu'un an qu'elle apprend l'accordéon chez Poiroux musique à La Roche-sur-Yon quand Peggy participe, à

l'âge de 7 ans à l'École des fans d'André Verchuren, animée par Jacques Martin. À sa demande, quinze jours plus tard elle joue « Au plaisir des bois » sur scène en compagnie de l'accordéoniste-vedette. A dix-onze ans, elle anime tous les repas des anciens mais est freinée par ses parents car « elle gagne trop d'argent ». À quinze, elle passe une annonce de recherche d'un orchestre...

### **Le grand tournant**

Le baptême de bateaux à Saint-Gilles-Croix-de-Vie où elle joue un paso-doble est sa première scène avec René. Et c'est le choc ! « Elle avait un swing particulier. D'autres sont des techniciens de leur instrument ; Peggy était déjà musicienne ! » Son apport de valse swing permet d'aborder Renan Luce, Au p'tit bonheur, Boney M avec succès.

### **Et vogue La Guinguette !**

Ce succès pose problème à La Faute-sur-Mer car les spectateurs s'amusent aux endroits où jouent Peggy et René, au



**L'histoire continue pour ces deux-là.**

détriment d'autres commerçants. Née du constat statique de leur orchestre, René construit La Guinguette qui fait sa toute première traversée à La Faute en 2002 et permet au groupe musical de jouer tout en déplaçant leur animation musicale. Une grande surprise ! Carnaval de Nice en 2004, concours Louis Jouvét, salon de la fête à Cahors qui les font connaître, fête 1 900 de Souillac, le grand festival d'accordéon Lesterps 16, Les nuits de nacre de Tulle, les demandes affluent de partout...

Charmant et discret le couple poursuit tranquillement sa traversée musicale en créant quelques surprises. La Grande

marmite, dîner-spectacle proposé dans la campagne Chapelaise est l'une d'elle. Avec très peu de publicité : plus de 300 personnes y participent en 2017. « Ce ne pouvait pas rester à l'état d'essai. Avec de nouvelles propositions, la Grande marmite revient le 15 septembre prochain. »

L'une et l'autre reviennent à leurs premiers amours en 2018. Sur leur Guinguette, ils accompagneront La Mothe-Achard et La Chapelle-Achard pendant le cortège nuptial des Achards qui, après avoir traversé une commune puis l'autre, se conclura par un grand bal de noces le 2 juin prochain.



La Guinguette  
de Peggy

06 08 76 16 58 - [laguinguette@orange.fr](mailto:laguinguette@orange.fr)  
[www.spectacle-ambulant.com](http://www.spectacle-ambulant.com)

Suivez-nous sur :

